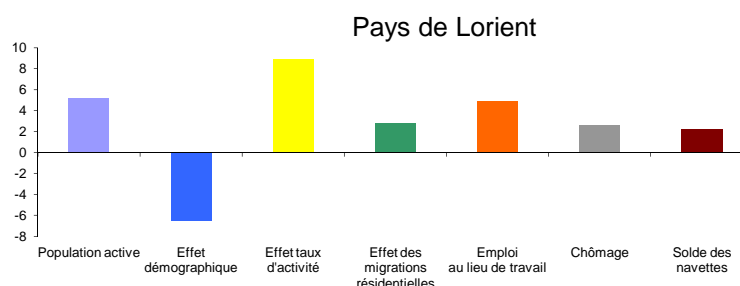


Facteurs d'équilibre du marché du travail Pays de Lorient

Chiffres clés

	2012	Evolution 2007 -2012 (%)	
		Lorient	Bretagne
Actifs	95 500	+2,6	+4,1
Chômeurs	11 900	+11,1	+25,6
Emplois au lieu de travail	85 100	+2,7	+2,1
Part du chômage (%)	12,5		10,8

Evolution annuelle moyenne entre 2007 et 2012 de la population active et contributions à l'équilibre du marché du travail (pour mille actifs en début de période)



Source : INSEE, recensements de la population. Champ : population des 15 -64 ans

Le pays de Lorient est inclus dans le périmètre de la zone d'emploi. A ce titre, il présente des similitudes en termes de mécanismes d'équilibrage du marché du travail. Toutefois, territoire moins étendu que la zone d'emploi, le pays se distingue sur les migrations qu'elles soient résidentielles ou professionnelles.

La population active du pays de Lorient s'accroît sous l'impulsion de 2 facteurs : l'arrivée de nouveaux actifs sur le territoire (effet migration résidentielle) et la hausse des taux d'activité des seniors générée par les évolutions de la législation sur le recul des âges en retraites (effet taux d'activité). Cette forte progression vient pallier le déficit de main d'œuvre lié au vieillissement de la population et au non renouvellement des départs des seniors par des jeunes entrant sur le marché du travail (effet démographique).

L'emploi se développe avec 2 300 emplois supplémentaires en 5 ans pour 2 400 actifs de plus. Par ailleurs, les navettes domicile - travail progressent au profit d'actifs résidents sur les territoires limitrophes. Ainsi, le chômage augmente sur ce territoire, moins rapidement qu'au niveau régional. Toutefois, le pays étant particulièrement touché par le chômage depuis de nombreuses années, la part de chômeurs en 2012 demeure supérieure à celle observée pour la région.

Mobilités domicile - travail

Le pays de Lorient est un pays particulièrement attractif pour les actifs des pays limitrophes : 13 900 actifs viennent y travailler, quand 12 300 effectuent le trajet inverse.

Les flux s'opèrent majoritairement avec les pays de Cornouaille et d'Auray, et dans une moindre mesure avec ceux de Pontivy, Vannes et Centre-Ouest Bretagne. Ainsi, les échanges sont excédentaires avec les pays de Cornouaille (5 000 entrées contre 2 800 sorties), d'Auray (3 200 entrées et 2 400 sorties) et du Centre-Ouest Bretagne. Ils sont par ailleurs équilibrés avec le pays de Pontivy et déficitaires avec celui de Vannes.

Encadré méthodologique

Selon une approche que l'on qualifie de sociodémographique, la variation de la population active de 15 à 64 ans est le résultat de 3 effets :

- **un effet lié au vieillissement des actifs** initialement présents et résidents dans la zone, appelé effet démographique. Il se définit comme la variation de la population active lié au renouvellement naturel des générations (vieillessement des actifs initialement présents).

L'effet démographique sera donc positif dans le cas où le nombre de jeunes arrivant sur le marché du travail est supérieur au nombre de seniors cessant leur activité. Il sera négatif dans le cas inverse : le nombre de seniors à quitter le marché du travail est supérieur au nombre de jeunes y entrant.

- **un effet lié à la variation des taux d'activité** au cours de la période (appelé effet taux) : il mesure la variation de la population active due aux seuls changements de comportement d'activité.

Globalement sur la période 2007-2012, ce taux d'activité a augmenté sous l'effet de l'allongement des carrières professionnelles en lien avec les évolutions législatives sur le recul des âges de départ à la retraite.

- **un effet lié aux migrations résidentielles d'actifs** : il évalue l'impact des mouvements de population entre les territoires (personnes qui s'installent dans la zone moins les personnes qui déménagent). Cet effet est mesuré comme étant la résultante entre l'évolution de la population active et la contribution de 2 premiers effets.

Selon l'approche du marché du travail, l'évolution de la population est la somme de composantes, au sens des recensements de la population de 2007 à 2012 de :

- **l'évolution du nombre d'emplois** existant dans la zone, au lieu de travail.
- **l'évolution du nombre de chômeurs**, au sens du recensement de la population.
- **l'évolution du solde des navettes domicile - travail**, correspond à l'évolution de la différence entre le nombre de personnes travaillant sur un territoire mais n'y résidant pas (entrées) et le nombre de personnes y résidant mais n'y travaillant pas (sorties).